



CIRCULAIRE n° 2371 MFB/DGD du 31 JUIL 2025
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Mise en production de la plateforme Gestion de Relation Client (GRC) dans le Cadre de la Conformité Volontaire (CCV)

Pour la mise en œuvre du Cadre de Conformité Volontaire (CCV), j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers de l'entrée en production de la plateforme CRM dédiée au Diagnostic Assurance Qualité en Entreprise (DAQE), **le 05 août 2025.**

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Douane ivoirienne d'adopter une approche orientée client, conforme aux recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), visant à renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques dans leur démarche de conformité réglementaire.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toutes difficultés d'application me sera signalées d'urgence.

Ampliations :

- MFB/Cab
- CGECI
- UGECI
- FINSCI
- GUCE-CI
- OCOD
- Chambre de Cce & d'Industrie CI
- Chambre de Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre de Cce & d'Industrie Française
- Chambre de Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre de Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- OIC
- SICTA
- CI LOGISTICS
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes


LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 Le Directeur
 Général
(Signature)
General DA Pierre A.
 Commandeur de l'Ordre National